



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 mars 2022

### **ANBL annonce l'établissement d'un programme pilote de magasins de franchise dans la communauté de la Première Nation d'Elsipogtog**

**Fredericton (Nouveau-Brunswick)** – La direction d'ANBL est heureuse de lancer un programme pilote de magasins de franchise des Premières Nations en partenariat avec la communauté d'Elsipogtog. Cette dernière préparera l'ouverture de son premier magasin de franchise ANBL plus tard en 2022 dans le Centre commercial Elsipogtog, situé en bordure de la route 116.

« Je suis ravi d'annoncer la création de ce programme pilote unique en son genre pour ANBL », a déclaré John Correia, président du conseil d'administration d'ANBL. « Nous travaillons en étroite collaboration avec les membres du centre de développement économique de la communauté d'Elsipogtog depuis qu'ils ont soumis un plan d'affaires visant la création d'un magasin ANBL dans leur région. Il a été très agréable de travailler avec le chef Arren James Sock et son équipe sur l'élaboration de cette proposition, et leur passion pour le potentiel de ce projet était évidente. » M. Correia a également reconnu qu'Arlene Dunn, ministre des Affaires autochtones, a joué un rôle déterminant dans l'avancement de ce projet qui n'aurait peut-être pas vu le jour sans son appui.

Le programme pilote de magasins de franchise des Premières Nations est conçu pour créer un partenariat entre ANBL et certaines communautés des Premières Nations, en assurant un meilleur service à la clientèle et une expérience d'achat améliorée. Lorsque le programme aura un an de fonctionnement, ANBL l'évaluera et étudiera la possibilité de l'étendre à d'autres communautés des Premières Nations de la province.

« Je suis très heureuse de faire avancer ce programme pilote avec la communauté d'Elsipogtog », a déclaré Lori Stickles, présidente-directrice générale d'ANBL. « Il permettra de créer des possibilités d'emploi, d'offrir plus de commodité à la communauté et de continuer à développer l'industrie des boissons alcoolisées d'une manière sécuritaire et responsable »

Ce magasin aura les mêmes lignes directrices, la même structure opérationnelle, les mêmes normes de vente au détail et les mêmes exigences en matière de responsabilité sociale que les magasins de franchise ANBL existants dans la province.

« Nous sommes heureux d'annoncer ce partenariat avec ANBL pour l'établissement d'un magasin de franchise dans la communauté d'Elsipogtog », a déclaré le chef Arren Sock. « Les discussions sur ce projet avaient commencé il y a plusieurs années à la suite d'un sondage mené dans la communauté où

les répondants ont indiqué que la présence d'un magasin de franchise améliorerait considérablement le service à la clientèle et l'expérience d'achat ».

Le chef Arren Sock poursuit : « Alors que notre communauté et nos infrastructures continuent de se développer, il en va de même pour les possibilités d'emploi, de génération de revenus et d'expansion de programmes sociaux indispensables. Oelalin, merci au centre de développement économique d'Elsipogtog, à ANBL et à tous les partenaires qui ont fait de ce projet une réalité. »

De plus amples renseignements sur le programme sont accessibles dans [l'infographie suivante](#).

### **À propos d'ANBL**

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis grâce à un réseau de 40 magasins de société, 88 magasins de franchise privés, 87 magasins de franchise de producteurs locaux et 67 épiceries. Son portefeuille comprend plus de 2 491 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, comme des panachés et du cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

### **À propos de la Première Nation d'Elsipogtog**

La Première Nation d'Elsipogtog est une Première Nation mi'kmaq de l'est du Nouveau-Brunswick. Ses terres comprennent la réserve Richibucto n° 15 de 4 120 acres qui est bordée par la route 116 et la rivière Richibucto et se trouve au sud-ouest de Rexton, au Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, 2 757 membres vivent dans les réserves de la communauté.

Le centre commercial qui accueillera le nouveau magasin de franchise a une superficie de 17 500 pieds carrés et a ouvert ses portes en octobre 2016. Il appartient à la Première Nation d'Elsipogtog et est exploité par la Mlsegatigeoei Development Corporation. Le centre commercial abrite actuellement deux entreprises appartenant à la communauté, soit le premier Pharmasave détenu et exploité par une collectivité des Premières Nations et River of Fire Market, une épicerie communautaire. Ce centre dispose d'un grand nombre de places de stationnement et est accessible à tout le monde. Il est très visible et idéalement situé sur la route 116 qui mène à la communauté.

### **Personne-ressource pour les médias :**

Marie-Andrée Bolduc  
Directrice des communications  
(506) 429-4695  
[media.relations@anbl.com](mailto:media.relations@anbl.com)